

Réf: Dossier 403930

Avis de constitution

SOCIETE « HÔTEL DOXA »

Siège ABIDJAN, COCODY ANGRE NON LOIN DE
COCOVILO LOT 52 SECTION CV, Lot 52, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/02/2025 , et enregistrés le 09/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HÔTEL DOXA »

Objet : HOTEL - RESTAURANTS- PISCINE - TOURISME;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, COCODY ANGRE NON LOIN DE
COCOVILO LOT 52 SECTION CV, Lot 52, Ilot 00

Dirigeant(s) M DOUE JEAN MARIE GERARD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-05084 du 02/05/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°27564/GTCA/RC/2025 du 02/05/2025

